

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance d'ajournement des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le 26 septembre 2011 à 19 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Richard Bénard, les conseillers Paul Laurent, Luc Drapeau, Joé Deslauriers, Sylvain Sigouin et Carole St-Georges. Le conseiller Normand Legault est absent lors de cette séance.

Le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin est également présent.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
5. Administration générale
 - 5.10 Mandat pour les travaux de réhabilitation de la rue Allard, phase II
 - 5.11 Mandat pour pavage divers
 - 5.12 Demande à la MRC de Matawinie – dépôt de la candidature de la Municipalité dans le cadre du programme Village-relais
9. Divers
10. Période de questions
11. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Le maire Richard Bénard procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

- 11-09-337** Il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est adopté en ajoutant les points suivants : **5.13** *Embauche temporaire d'un préposé aux Parcs et Bâtiments*, **5.14** *Avis de motion pour modifier le règlement numéro 07-748 modifiant le règlement 96-481 « Règlement pour constituer un fonds de roulement pour la Municipalité de Saint-Donat »* et **5.15** *Engagement financier de la Municipalité dans le cadre du projet d'embellissement de la cour des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette de Saint-Donat.*

5.10 Mandat pour les travaux de réhabilitation de la rue Allard, phase II

- 11-09-338** ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de réhabilitation de la rue Allard, phase II ;

ATTENDU l'ouverture de soumissions, le 19 septembre 2011 à 11 h ;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues par la firme d'ingénierie Projeco au sein de leur rapport daté du 19 septembre 2011 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'octroyer le mandat pour les travaux de réhabilitation de la rue Allard, phase II à la firme Entreprises TGC inc. pour un montant total de 694 992,65 \$, incluant les taxes, laquelle constitue la plus basse soumission conforme reçue dans le cadre de cet appel d'offres.

5.11 Mandat pour pavage divers

Retiré, séance tenante.

5.12 Demande à la MRC de Matawinie – dépôt de la candidature de la Municipalité dans le cadre du programme Village-relais

Retiré, séance tenante.

5.13 Embauche temporaire d'un préposé aux Parcs et Bâtiments

11-09-339 ATTENDU que deux employés permanents au sein de ce service sont présentement en assignation temporaire ;

ATTENDU que certaines tâches pour permettre l'avancement de projets avant la saison hivernale demeurent à accomplir ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'embaucher monsieur Luc Mousseau de façon temporaire à titre de préposé aux Parcs et Bâtiments afin de permettre le bon déroulement des activités de ce service, le tout conformément aux conditions prévues à la convention collective de travail qui lie les employés, cols blancs et bleus, à la Municipalité et tel que recommandé par le directeur des Parcs et Bâtiments.

5.14 Avis de motion pour modifier le règlement numéro 07-748 modifiant le règlement 96-481 « Règlement pour constituer un fonds de roulement pour la Municipalité de Saint-Donat »

Avis de motion est donné par Paul Laurent à l'effet qu'un règlement sera déposé pour modifier le règlement numéro 07-748 modifiant le règlement 96-481 « Règlement pour constituer un fonds de roulement pour la Municipalité de Saint-Donat ».

5.15 Engagement financier de la Municipalité dans le cadre du projet d'embellissement de la cour des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette de Saint-Donat

11-09-340 ATTENDU la demande officielle d'aide financière pour ce projet reçue en date du 26 septembre 2011 ;

ATTENDU les rencontres tenues entre la Municipalité et la direction de ces écoles à cet égard ;

ATTENDU l'importance, pour la Municipalité, de s'engager dans ce projet afin d'assurer la sécurité de ces installations ainsi que l'amélioration du milieu de vie de nos jeunes ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Donat s'engage à verser un montant de 10 000 \$ à titre d'aide financière et technique dans le cadre de ce projet d'embellissement de la cour des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette, et ce, sous certaines conditions :

- Atteinte de l'objectif du projet (plan et montage financier) ;
- Autorisation de signature par le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier pour la cession de terrain et/ou la reconduction du bail.

9. Période d'information

10. Période de questions

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Diffusion des séances du conseil sur la chaîne de COGECO

11. Fermeture de la séance

11-09-341

Il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu que la présente séance soit et est levée. Il est alors 19 h 08.

Michel Séguin
Secrétaire-trésorier et
directeur général

Richard Bénard
Maire